

COMMENT RENDRE LES DÉMOCRATIES AFRICAINES FONCTIONNELLES ET UTILES ?

Un avenir plus positif pour les pays africains dépend de leur capacité à faire fonctionner la démocratie. Le renforcement des démocraties africaines améliorera les perspectives de développement du continent. L'alternative d'un régime autoritaire n'aboutira pas à un développement à long terme.¹

**Alain NZADI-
A-NZADI, S.J.,**
Chercheur en
littératures
francophones.
Directeur du CEPAS
et Rédacteur en Chef
de *Congo-Afrique*.
nzadialain@
gmail.com

Greg Mills, Olusegun Obasanjo, Jeffrey Herbst et Tendai Biti ont publié, en 2019, une étude intéressante sur l'état de la démocratie en Afrique. Son titre est évocateur et provocateur à la fois : « Democracy Works ». Ils y montrent comment la démocratie – à leurs yeux la meilleure forme de gouvernance adaptée au contexte africain pour une stabilité durable –, lorsqu'elle est pilotée par des acteurs politiques et civils animés d'une volonté manifeste de changement, fonctionne. S'appuyant sur des études de cas de transition démocratique en Afrique et au-delà, ils proposent un « manuel de démocratie » capable de faire face aux menaces qui pèsent sur la tenue d'élections libres et régulières. La démocratie dépend du bon fonctionnement des institutions, de l'état de droit et du respect des droits consacrés, notamment la liberté de la presse et le contrôle de l'exécutif. Ainsi, « Democracy Works » s'adresse aux dirigeants et aux citoyens qui souhaitent préserver, renforcer et approfondir leurs structures et pratiques démocratiques.

Les intuitions de ces auteurs soulèvent une question fondamentale que l'on doit se poser au sujet de nos (jeunes) démocraties africaines en général, et de celle de la RD Congo en particulier : comment rendre notre démocratie **fonctionnelle** ? Mieux,

1 Greg MILLS, Olusegun Obasanjo, Jeffrey Herbst, Tendai Biti, *Democracy Works. Rewiring Politics to Africa's Advantage*, Johannesburg, Picador Africa, 2019, p. 3. Traduction libre de : « A more positive future for African countries depends on their ability to make democracy work. Strengthening Africa's democracies will improve the continent's development prospects. The alternative of authoritarian rule will not achieve long-term development. »

comment débarrasser notre pratique de la démocratie de ses appareils purement cosmétiques (organisation régulière des scrutins, dont les acteurs au pouvoir manipulent à volonté les règles du jeu en leur faveur) pour la *faire fonctionner* et la *rendre utile* dans le sens de la transformation des conditions de vie des citoyens ?

En effet, concevoir la démocratie comme une simple succession de scrutins « démocratiques » est réducteur, surtout dans un contexte africain où la régularité des scrutins ne rime pas toujours avec la transparence des opérations électorales. Il est donc impérieux que les Africains inventent le moyen de rendre la démocratie utile à la vie sociale des citoyens. Il s'agit de réfléchir sur la manière dont la démocratie peut aider à transformer nos infrastructures, améliorer notre système de santé, humaniser les conditions de travail des employés, faire taire les crépitements des balles, résorber la faim et la malnutrition... ; bref, comment elle peut contribuer à transformer le quotidien des citoyens. Fabien Eboussi Boulaga a des mots justes à ce propos : « Beaucoup de gens n'aspirent qu'à l'amélioration de leur quotidien. À nous de creuser ce que cela veut dire. [...] Nous ne sortirons jamais de manger, boire... de nos petites choses, disait Marx. [...] Tant qu'il n'y a pas de quotidien humanisé, nous n'avons rien fait. »²

Mais, à quelles conditions peut-on rendre la démocratie *fonctionnelle* et *utile* en RD Congo et en Afrique ? C'est à cette question que tentent de répondre la plupart des contributions de cette livraison de *Congo-Afrique*. Quatre pistes de solutions peuvent être dégagées des réflexions ici proposées :

(1) *Se départir de l'emprise des « autorités morales » omniscientes et omnipotentes au profit des institutions fortes et stables*

Observateur attentif de la scène sociopolitique de la RD Congo et de certaines autres « démocraties africaines », Christian Mukadi propose une réflexion révélatrice du malaise qu'offre la praxis politique dans ce qu'il appelle « l'espace afrocongolais » : « autorité morale ou holocauste de l'État-nation ». Il invite, en quelque sorte, à descendre « l'autorité morale » de son piédestal pour donner la chance à l'émergence d'un cadre formel et contraignant pour tous : l'autorité institutionnelle. Celle-ci a plus de chance de survivre à ses animateurs pour pérenniser les actions transformatrices qui pourraient résulter des politiques publiques mises en place. Peut-être faudrait-il que les acteurs politiques et civils adoptent la « démocratie comme un mode de vie et une vertu éthique », comme le souligne Willy Moka. En effet, pour que la démocratie recouvre son rôle originel et réponde aux attentes de ceux qui voient en elle le régime politique idéal pour le développement et le bien-être des peuples, il faut solidifier les institutions

2 Fabien EBOUSSI BOULAGA, « La quotidienneté, étalon de nos luttes », in *Congo-Afrique* (avril 2016), n° 504, p. 261.

de l'État et sortir de la personnification du pouvoir politique. Avoir des institutions opposables à tous sans exception et de manière quasi pérenne est certainement un gage de stabilité durable et de culture de redevabilité mature. N'est-ce pas là une manière de s'affranchir de la dictature des « hommes forts » et des « autorités morales » dont la succession est souvent source de conflits sanglants et interminables en Afrique ?

(2) *Briser la « malédiction » des ressources naturelles*

Rendre la démocratie africaine *fonctionnelle* et *utile*, c'est aussi savoir tirer profit des potentialités dont la nature a doté le pays. C'est ainsi que José Minaku tire la sonnette d'alarme sur une question qui fait généralement couler beaucoup d'encre en RD Congo : la balkanisation (politique) du pays. Il souligne que l'Est de la RD Congo subit une « balkanisation économique de fait » qui a pris le visage d'une intégration régionale avec les pays de la communauté d'Afrique de l'Est. Si le pouvoir de Kinshasa veut inverser la tendance, il lui faut se saisir de l'opportunité des ressources naturelles du pays pour développer des projets intégrateurs à l'intérieur du pays. Une meilleure gestion de l'énorme potentiel minier et agro-forestier permettrait au pays d'établir une coopération régionale digne de son rang, sans se livrer en pâture aux appétits voraces des voisins. Plutôt que de constituer une « malédiction » en raison des conflits qu'elles engendrent, les ressources naturelles devraient représenter une opportunité de développement. Encore faut-il que les autorités politiques décident de prendre le taureau par les cornes pour inverser la tendance !

(3) *Fluidifier les relations entre les entités territoriales décentralisées (ETD) et le pouvoir central*

La Constitution de la RD Congo³ a instauré un mode de gouvernance qui accorde un rôle non négligeable aux provinces dont l'action doit concourir au développement du pays. Dans ce sens, si le pays veut accéder plus rapidement au développement, il est important que les relations entre les gouvernements provinciaux et le gouvernement central soient fluides. À cet égard, Moïse Bomana analyse la dualité fonctionnelle des gouverneurs des provinces en RD Congo dans le contexte de régionalisme constitutionnel. Il épingle les écueils qui gangrènent parfois la relation gouvernement provincial-gouvernement central et propose des voies de sortie. De son côté, Dominique Kiwele s'interroge sur la démocratie représentative et montre comment la souveraineté du peuple est soumise à l'épreuve de la « transcendance » des députés nationaux. Fluidifier les relations entre les ETD et le gouvernement central, à travers une volonté politique claire de changement, nous paraît une condition *sine qua non* pour que les ETD et le gouvernement central soient animés d'une volonté commune de développer le pays.

3 Articles 202-204.

(4) Subordonner les ambitions politiques et partisans au souci du développement du pays.

Jean-Claude Pandatimu revient sur une proposition de réforme judiciaire controversée soumise au parlement en 2020⁴. Beaucoup d'observateurs de la scène politique congolaise y ont vu des manœuvres politiques au service d'un groupe restreint à protéger. Au-delà des débats que cette proposition de loi a suscités, une question fondamentale mérite d'être posée : quelle devrait être l'intention qui anime toute proposition de loi ? N'est-ce pas la poursuite du bien-être du peuple ? C'est à cette condition seulement qu'il sera possible de voter des lois qui peuvent survivre à leurs initiateurs et qui seront capables d'humaniser le quotidien des citoyens.

Toutes ces réflexions interrogent la pratique de la démocratie en RD Congo et les conséquences logiques qui en découlent, en rapport avec l'amélioration du vécu quotidien des citoyens et avec le développement du pays.

Ailleurs, la démocratie fonctionne, malgré quelques écueils inévitables. Il est tout aussi possible de la voir fonctionner utilement au service des peuples africains, à la seule condition que les personnes investies d'un mandat public, à quelque échelon de la société que ce soit, s'investissent pour l'intérêt commun. ■

4 Il s'agit de trois propositions des lois organiques touchant le pouvoir judiciaire. L'article de Pandatimu publié dans cette livraison en analyse les contours.